



## INFORMATION SUR LA REMUNERATION ANIMATEURS COMMERCE



Le 23 février 2022

Madame la Directrice des Ressources Humaines,

Nous sommes confrontés, depuis quelques jours, à une situation remontée par nos collaborateurs" Animateurs Commerce."

Un certain (*un grand*) nombre d'entre eux sont tombé malade en janvier due à la "vague omicron", cela a révélé un problème dans leurs rémunérations.

En effet, pour cette population, leur rémunération du mois de décembre est payée en décalage sur le mois de janvier ... Alors que leur bonus de décembre est doublé !

Nous avons donc des situations où ils devaient toucher leur prime doublé en janvier mais avec leur absence due au covid se voient leurs primes proratisées et donc un manque à gagner important (*pour certain près de 400€*)

Peut-on avoir une idée du nombre d'Animateur Commerce qui sont concerné par ce problème ? (*nous en avons identifié plus d'une dizaine dans ce cas*)

Peut-on avoir une décision claire et définitive de l'entreprise afin de corriger ce dysfonctionnement de paye ! (*une prime manuelle peut très bien répondre à ce problème*)

Merci pour l'étude de cette demande, d'adapter une solution au plus juste du terrain, car nos collaborateurs " Animateurs Commerce" ont comme beaucoup été très investis dans leurs missions tout au long de cette période Covid, sans oublier cette fin d'année 2021.

A cause de leur conscience professionnelle, certains sont restés en confinement pour le bien commun.

Ce que d'autres populations n'ont pas fait à l'instar des vendeurs qui sont restés au travail en décembre afin de ne pas être pénalisé !

Cordialement,

Freddy et Richard

**Vous avez des droits !**  
le syndicat CFTC vous informe,  
vous conseille, vous accompagne.

# NOUVEAU

Découvrez votre espace CFTC

**Espace adhésion, forum de discussion, espace personnel, partage de fichier, Agenda, actualité, Foire aux questions, infos pratique, lettre d'information**



[www.cftc-boulangers.fr](http://www.cftc-boulangers.fr)



le syndicat CFTC section Boulanger

Fière de sa liberté d'action Fière de sa différence.

[www.cftc-boulangers.fr](http://www.cftc-boulangers.fr)

le Syndicat CFTC Boulanger

Le HUB - Siège Social

Av. de la Motte 59810 LESQUIN

Tél: 06-09-60-11-34